

## Réunion du 22 septembre 2017

### Convocation du 02 septembre 2017

Le vingt-deux septembre deux mil dix-sept, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. DOUCHET William, Maire.

**Etaient présents :** Mrs. DOUCHET William, DELANAUD Stéphane, DESFORGES Christophe, BONNEMENT Joël, Mes DOUCHET Delphine, TETU Catherine, LESAGE Coralie,

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés :** Mme VITTE Fabiola (pouvoir à DOUCHET W)

**Absents:** Mrs. BLONDELOT Alain, WASSE William, TETAZ Martial

**Secrétaire de séance :** Mme DOUCHET Delphine

Le secrétaire de séance donne lecture du précédent procès verbal, qui n'appelle aucune remarque. Le procès verbal est adopté à l'unanimité.

#### **Avancement des travaux logement – mairie**

Les travaux du logement sont bien avancés. Pour un meilleur confort, le chauffage au fioul sera remplacé par l'électrique.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux de peinture.

Il présente le devis de RENOV TOUT BATIMENT pour un montant de 1506€, le conseil municipal donne son accord pour ce devis.

Toujours dans l'attente de la notification de la DETR, les travaux du secrétariat de la mairie sont en attente de démarrage.

#### **Convention ChrisZumbaFitness**

Le Maire informe le conseil municipal que Mme THUILLIER Christèle, ChrisZumbaFitness, coach sportif et auto entrepreneur, diplômée d'un BPJEPS demande la location de la salle des fêtes pour dispenser des cours de Zumba et fitness pour adultes et enfants, une séance hebdomadaire, le mercredi.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne son accord et décide de louer la salle des fêtes à Mme THUILLIER Christèle pour 100€ par mois, plus les frais de fonctionnement, à partir du 01 octobre 2017. Une convention de mise à disposition sera signée entre les deux parties.

#### **Aide de commune de Laucourt**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'accident mortel d'un bénévole réalisant des travaux d'élagage pour la commune de Laucourt en 2009.

La commune de Laucourt saisie par le Tribunal administratif d'Amiens, est condamnée à verser la somme totale de 1.3 millions d'euros de dommages et intérêts. Une nouvelle demande d'indemnisation est toujours en cours d'instruction pour un total supplémentaire éventuel de 60 000€.

Le budget de fonctionnement étant modeste (fonds de roulement 60 000€) la commune de Laucourt sollicite un élan de solidarité auprès de toutes les communes de France, en demandant le versement d'une subvention permettant de régler cette dette.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'accorder une aide de 500€ à la commune de Laucourt.

#### **Borne à incendie**

La borne à incendie, au niveau de l'église est défectueuse, il est nécessaire de la changer.

Mr le maire présente un devis d'un montant de 2958,96€ TTC.

Le conseil municipal approuve le changement de la borne à incendie.

#### **Nettoyage salle polyvalente**

Un nettoyage complet de la salle polyvalente serait nécessaire une fois par an. Il est proposé de demander à Mme PARMENTIER Tatiana de le réaliser. Un contrat de travail sera fait.

#### **Questions diverses**

Colis des aînés : le conseil décide de changer de prestataire et décide de commander aux ducs de Gascogne.

Fleurissement : la commune a obtenu le prix d'honneur

Repas du 14 octobre 2017 : Il est décidé de faire un couscous

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15**

**Ont signé au registre, tous les conseillers présents**